

Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipale

N°87 // MARS 2015



CADRE DE VIE // attention :
Zones limitées à 30 km/h



VIE LOCALE // Changements
au Conseil municipal



SOLIDARITÉ // Opération
« Toutes pompes dehors »



VIE LOCALE // Soirée créole
du Comité des fêtes



// DOSSIER : LA JEUNESSE

Point d'étape sur le nouveau service jeunesse et son nouvel espace jeunes

60 JOURS AU PELLERIN



Vernissage de l'exposition
d' Isabelle Alberge et Denise Fouque
(13/12)



Spectacle de Noël des scolaires
(19/12)



Voeux du Maire aux habitants
et aux acteurs économiques
(09/01)



Repas des aînés
(16/01)



Visite du Local jeunes
(10/01)



Voeux du Maire
aux agents communaux (16/01)



Passation de commandement
au Centre de secours
(31/01)



Passation de commandement
au Centre de secours (31/01)

Pour une publication dans le prochain journal municipal
(distribution les 4 et 5 mai 2015),
merci d'envoyer vos textes et photos avant le 13 mars 2015
à Stéphanie Bodinier : info@ville-lepellerin.fr.

Retrouvez toute l'actualité pellerinaise sur www.ville-lepellerin.fr





La période des vœux s'est achevée en démontrant toute la vitalité et les attentes de notre ville. Ces temps privilégiés et conviviaux permettent des échanges constructifs entre les habitants, dirigeants d'associations ou d'entreprises et la Municipalité. Ces moments sont aussi utiles pour améliorer les modes de fonctionnement partagés que nous mettons en place.

Cet hiver est plus difficile que les précédents pour les utilisateurs de la Maison de l'Enfance. Grâce à une communication constante entre les utilisateurs, les services techniques et les élus, nous avons pu, dans un premier temps, minimiser l'impact des dysfonctionnements sur les enfants et leurs familles. Cependant, l'état général de ce bâtiment de 2010 est tel que nous ne pouvons envisager sereinement l'avenir. La commune met toute l'énergie nécessaire pour remettre les services proposés en fonctionnement dans les meilleurs délais, mais il n'est pas possible d'aller au-delà des avaries techniques et des dispositions réglementaires de sécurité au risque d'engager la responsabilité de la commune et des élus.

Pour l'école maternelle, le permis de l'extension et les consultations des entreprises sont en cours.

Malgré les procès d'intention, notre Plan Educatif de Territoire (PEDT) a reçu un avis favorable de l'autorité de validation (Préfecture) : « Document bien construit, présentant de façon détaillée les objectifs, principes et contenus ainsi que les outils d'évaluation ». La mise en place du groupe de travail regroupant enseignants, élus, services et parents d'élèves est effective et les premières réunions auront lieu fin février-début mars. Les groupes de concertation sur les cantines ont aussi été réactivés, ils n'ont pu avoir lieu faute de disponibilité des représentants des parents d'élèves. Les adolescents se sont appropriés leur nouveau local en début d'année et préparent avec le service jeunesse les activités 2015.

La jeunesse du Pellerin constitue une priorité forte, comme le démontre ce nouveau dossier.

Enfin, le dialogue citoyen sur le nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) organisé par la commune et Nantes métropole, débutera dans les jours à venir. Le groupe de travail est constitué et nous remercions chacune et chacun des volontaires, habitants ou associations, pour sa participation et pour son implication dans cette démarche positive. Il permettra de construire ensemble notre projet de ville pour les quinze ou vingt prochaines années (PLUm).

Pour l'avenir encore, le budget 2015 est en cours de rédaction. Les principales orientations ont été présentées lors des vœux. L'objectif assumé de redressement des comptes de la commune nous permettra d'envisager avec confiance les projets du mandat. Ces investissements seront essentiels à notre qualité de vie. Ce dossier sera bien entendu traité dans toutes ses dimensions lors de sa discussion au Conseil municipal. Il fera l'objet d'un compte rendu aux habitants.

Benjamin Morival,
Maire du Pellerin

SOMMAIRE

4 / 5	DOSSIER : LA JEUNESSE	11/14	CADRE DE VIE
6	SOLIDARITÉ	15	LE PELLERIN ET SES VILLAGES
7	VIE ÉCONOMIQUE	16	NANTES METROPOLE
8 / 11	VIE LOCALE	17	INFOS PRATIQUES
11	HISTOIRE ET PATRIMOINE	18	LA LIBRE EXPRESSION DES GROUPES
		19	AGENDA



DOSSIER /// LA JEUNESSE

Point d'étape sur le nouveau service jeunesse et son nouvel espace jeunes

Avec la volonté de proposer aux jeunes Pellerinçais, âgés de 11 à 17 ans, une nouvelle structure municipale et un choix d'activités adaptées à leur tranche d'âge, un nouveau service Jeunesse, Animation, Culture et Sports (JACS) a été créé en fin d'année 2014 au sein de la Mairie du Pellerin. Malgré un peu de retard dans sa mise en œuvre lié à des contraintes administratives et juridiques, le service jeunesse se met en place pas à pas et un nouveau local jeunes a ouvert ses portes début janvier. Point d'étape sur la mise en place de ce service...

C'est dit...

« Avec l'arrivée d'un responsable de service, d'un animateur de rue, la validation de notre projet pédagogique et l'ouverture d'un nouveau local pour les jeunes, le service jeunesse de la ville s'installe dans la durée.

Pour l'heure, si quelques jeunes âgés de 14 à 15 ans ont déjà trouvé leur place dans la structure et ont choisi de s'y investir, le recrutement d'un autre animateur et une petite période de rodage est encore nécessaire pour accueillir dans les meilleures conditions les jeunes âgés de 11 à 13 ans.»

Cécile Mériadec,
adjointe au Maire,
déléguée à la culture et à la jeunesse

// LE NOUVEL ESPACE JEUNES

Après une rénovation complète par les agents des services techniques de la Mairie, le nouvel espace jeunes situé 16, rue du Docteur Gilbert Sourdille a ouvert pour la première fois ses portes à la jeunesse pellerinaise, samedi 10 janvier.

Rendez-vous était donné aux jeunes Pellerinçais, âgés de 11 à 17 ans, le 10 janvier dernier, pour découvrir ce nouveau lieu d'accueil mis à leur disposition. L'objectif de cette rencontre : leur permettre de découvrir cet espace et de s'appropriier les lieux en leur laissant presque carte blanche pour l'aménager et le décorer.

Accueillis par le nouveau responsable du service Jeunesse, Animation, Culture et Sports (JACS) Julien Carretero (voir ci-contre), une dizaine de jeunes ont répondu à l'invitation et ont rapidement investi les lieux.

Une réunion de travail a suivi cette rencontre la semaine suivante afin de débattre de leurs souhaits

quant aux activités et aux services qu'ils souhaitent y trouver. « *Nous souhaitons un service au plus proche des besoins et des attentes des jeunes Pellerinçais* » explique Julien Carretero.

Côté aménagement, les réponses ont été claires et unanimes : repeindre le local, y installer un canapé, une télé, un billard... une console de jeu. « *Un espace cool et tranquille pour se retrouver entre nous !* » comme disent certains ! Côté activités : organiser des sorties extérieures au bowling, au cinéma, etc., des activités sportives ou culturelles, ou les aider dans leurs démarches pour trouver un job d'été font partie des premières demandes qui sont d'ores et déjà à l'étude par l'équipe jeunesse, pour la mise en place du programme d'animation. « *Les choses se font pas à pas et dans une bonne humeur palpable ! Très motivés, certains jeunes se sont d'ores et déjà lancés dans des travaux de peinture lors des premières plages d'ouverture. Nous avons commandé du mobilier qu'ils ont installé eux-mêmes pendant les vacances scolaires...* » indique Julien Carretero.

// L'ÉQUIPE JEUNESSE

> **Julien Carretero,**
responsable du service JACS

Arrivé le 1^{er} décembre 2014, Julien Carretero a pris la responsabilité du nouveau service JACS, mêlant la coordination du tissu associatif et de la



jeunesse. « *Ce nouveau service public s'articule autour d'un projet global avec la culture, le sport et la citoyenneté au cœur de l'action. J'espère pouvoir construire des passerelles entre la jeunesse, les associations et les services de la ville et conduire ce service polyvalent, transversal et créateur de lien social* » indique-t-il.

Plus d'infos au 02 40 97 36 27 ou à l'adresse jacs@ville-lepellerin.fr



// INFOS UTILES

Espace Jeunes

16, rue du Docteur Gilbert Sourdille
Tél. 07 63 15 15 67

Horaires d'ouverture :

> Hors vacances scolaires

Le mercredi de 14h à 18h
Le samedi de 14h à 19h
Le vendredi de 17h à 19h,
avec possibilité de soirées

> Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

Service gratuit, sur inscription.

> Nouveau : un animateur de rue

Missionné pour assurer l'encadrement et programmer des animations à destination des 11/17 ans au sein du local jeunes lors de ses plages d'ouverture, l'animateur de rue intervient également sur le terrain. En effet, dans une démarche de prévention sociale de proximité, ce dernier a aussi pour mission d'aller au devant des jeunes ne trouvant pas leur place dans les structures actuelles de la ville.

Comme annoncé dans «Les Nouvelles du Pellerin» de rentrée (septembre 2014), **un animateur est également en cours de recrutement pour assurer l'encadrement et les activités des 11/13 ans** au Pellerin.

// QUATRE DEFIBRILLATEURS AU PELLERIN

Quatre défibrillateurs externes entièrement automatiques sont installés au Pellerin sur différents points stratégiques de la commune : sous les halles, aux entrées de la Maison d'accueil et d'information sociale, de l'espace René-Cassin et le dernier, récemment installé à la Martinière, près de la Machinerie.

Nous rappelons qu'une défibrillation dans les trois minutes suivant un arrêt cardiaque augmente de 70% la chance de survie.

// OPÉRATION «TOUTES POMPES DEHORS»

Chaque année, une collecte de chaussures par l'association *Onco plein air* (AOPA) permet de financer des sorties pour les enfants souffrant de cancer ou de leucémie. Afin de permettre à nouveau cette action, la commune lui renouvelle son soutien en implantant un point de collecte à la Maison d'accueil et d'information sociale du Pellerin du 16 au 28 mars.

Chaque année, de nombreux enfants soignés dans le service oncologie pédiatrique du CHU de Nantes peuvent bénéficier d'activités extra-hospitalières grâce aux tonnes de chaussures collectées. Cette année encore, la Maison d'accueil et d'information sociale se fait le relais de cette action solidaire et collectera du 16 au 28 mars des chaussures encore « portables » qui seront ensuite rachetées par l'entreprise d'insertion locale, *Relais atlantique*, en charge de leur tri et de leur redistribution. Une action à dimension humanitaire, sociale et écologique, puisqu'en y participant, vous aidez au réemploi d'objets usagés, à la réinsertion de personnes en difficulté et contribuez à redonner le sourire à des enfants malades.

Attention : les chaussures collectées doivent être propres, portables et conditionnées dans des sacs en plastique. Les boîtes en carton sont à proscrire !

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

// DAY AFTER DAY SERVICES

Services de la vie quotidienne, services aux personnes dépendantes ou services à la famille, la nouvelle entreprise *Day after day services* propose de nombreuses prestations d'aide à la personne pour répondre aux besoins de chacun.



Porté par une véritable vocation d'aide et de soutien à la personne, Kevin Creuze a ouvert les bureaux de la nouvelle société *Day after day services* au début de l'année 2015. «Après des études et des expériences professionnelles dans le domaine, je souhaitais depuis très longtemps proposer des services permettant, notamment à des personnes âgées, de rester le plus longtemps possible à leur domicile» indique le jeune homme de 26 ans.

Proposant des services de la vie quotidienne et à la famille, tels que l'entretien du logement, l'aide à la préparation des repas, du gardiennage, de l'assistance aux démarches administratives ou de la garde d'enfants de plus de 3 ans, l'entreprise est également spécialisée dans les services d'aide aux personnes âgées ou handicapées (interventions 7/7jours). En effet, de l'aide au lever en passant par l'hygiène de vie, l'accompagnement à la prise de médicaments ou l'aide à la mobilisation et aux déplacements, *Day after day* met à votre disposition deux intervenants pour vous aider dans votre quotidien.

Les prestations de l'entreprise, qui sont facturées au taux horaire ou au forfait, ouvrent droit à des réductions fiscales et à des aides sociales (APA, PCH, caisse de retraite, etc.).

4, allée Frédéric Chopin - 02 52 10 75 76

> Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 12h30, sur rendez-vous uniquement.



// DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avec près de 110 entreprises et commerces implantés au Pellerin, l'activité économique ne cesse de progresser, offrant à la commune et à ses habitants des services de proximité et des prestations variées. En ce début d'année encore, de nouveaux acteurs économiques se sont installés au Pellerin, maintenant ou renforçant ainsi le dynamisme de la commune.

// WEB MÉDIA CONSEILS

Une agence de communication spécialisée dans le monde du Web.

Web design, e-commerce, référencement et arts graphiques n'ont pas de secret pour Sacha Maillard, gérant de la nouvelle entreprise récemment installée au Pellerin, rue Frédéric Chopin : *Web média conseils*. En effet, épaulé de deux collaborateurs, il répond à toutes les demandes concernant la créa-



tion de sites internet ou le développement d'applications mobiles. L'agence réalise également vos documents de communication (logos, flyers, affiches, etc.), imprime vos textiles et propose de l'impression en 3D (maquettes d'architecte, prototypes de produits, etc.).

12, allée Frédéric Chopin - 02 40 73 31 03
Plus d'infos sur www.web-media-conseils.com

// LA MAISON DES 5 SENS

Des pains variés, un florilège de pâtisseries et des viennoiseries «maison» pour éveiller vos sens...

Depuis le 15 décembre, Richard Coste et William Jamet ont repris la boulangerie située rue du Docteur Sourdille. Arrivant de Port-Saint-Père, les deux amis et voisins, l'un boulanger-pâtissier de métier et l'autre commercial, se sont mis tous les deux au fournil pour vous proposer aujourd'hui une grande gamme de pains, de pâtisseries et de viennoiseries «maison». Du Viking, au pain au maïs, à la tradigraine, en passant par la banette aux fruits, vous trouverez dans la boulangerie une grande variété de pains qui mettent l'eau à la bouche ! Très dynamiques et des idées plein la

// LE PETIT BREAK

Un point de restauration rapide rue du Clos Grillé !



Installés depuis le 6 janvier 2015, Solange Olivera et Mathias Pereira vous proposent une carte simple de hamburgers, Kebabs et salades, à consommer sur place ou à emporter. «*Il s'agit de notre premier commerce et nous sommes vraiment contents de l'accueil et de la fidélité que nous constatons déjà parmi notre clientèle*» indique la jeune femme. De nouveaux produits devraient petit à petit s'ajouter à la carte et notamment une importante gamme de glaces pendant l'été.

6, rue du Clos Grillé - 06 72 84 28 72

> Ouvert du mardi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 22h et le dimanche de 18h à 22h.



tête, les deux jeunes associés prévoient des animations commerciales régulières au cours de l'année. Au programme une quinzaine des éclairs et bien d'autres surprises !!!

20, rue du Docteur Sourdille - 02 40 04 55 38

> Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h.
Fermé le jeudi.



Cécile Mériadec

Guylène Amprou

// DU MOUVEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Pour des raisons professionnelles, Cyrielle Paquereau, adjointe au Maire, a passé le témoin de la jeunesse et de la culture le 5 février dernier à Cécile Mériadec, jusqu'alors conseillère municipale déléguée au développement durable et à l'agenda 21. De son côté, le conseiller municipal Anthony Bellebon a cédé sa place à Guylène Amprou, 22^{ème} candidate sur la liste municipale.

Membres du Conseil municipal de la commune du Pellerin depuis les élections de mars 2014, c'est avec regret que Cyrielle Paquereau et Anthony Bellebon ont informé le Maire, Benjamin Morival, de leur décision de quitter leurs missions respectives au sein du Conseil.

Les deux élus sortants expliquent...

"Nos obligations professionnelles ne nous permettaient plus de dégager le temps nécessaire pour participer activement aux projets de la commune, aux différentes réunions ainsi qu'aux séances du Conseil municipal" indiquent conjointement Cyrielle Paquereau et Anthony Bellebon.

En effet, Anthony Bellebon est régulièrement missionné en France ou à l'étranger dans le cadre de son activité professionnelle. Cyrielle Paquereau a, quant à elle, reçu une promotion impliquant un travail de nuit et sur l'ensemble de la région, depuis le mois de décembre 2014. *"Mes horaires ne me permettaient plus d'assurer ma délégation dans les meilleures conditions. De ce fait, après réflexion, un choix s'est imposé... Cependant, je continue de prendre part à la réussite du projet municipal en temps que conseillère"* poursuit-elle.

"Je connais les motivations de Madame Paquereau et de Monsieur Bellebon et je comprends tout à fait leur décision. Ce choix apparaît tout à fait responsable et respectable et je les remercie vivement du tra-

vail accompli pendant cette première année de mandat " précise Benjamin Morival.

Cécile Mériadec et Guylène Amprou prennent la suite

Depuis le 5 février 2015, Guylène Amprou, 22^{ème} colistière de Benjamin Morival lors des élections municipales et référente de secteur au Pellerin remplace Anthony Bellebon dans sa fonction.

Cécile Mériadec a, quant à elle, été élue pour reprendre la délégation de la jeunesse et de la culture en tant qu' adjointe au Maire. *"Je suis engagée depuis 12 ans dans des associations de parents d'élèves. L'enfance et la jeunesse sont des sujets qui me tiennent à coeur et sur lesquels je m'investis pleinement. Côté culture, je suis épaulée par Adélaïde Fourage, conseillère municipale déléguée qui suit ce secteur depuis le début du mandat"* indique Cécile Mériadec.

"Dorénavant, l'agenda 21 sera essentiellement coordonné par le Maire. Cependant, toutes les actions sont d'ores et déjà réparties entre des élus référents. Pour ma part, je reste la référente de l'action concernant la création de jardins familiaux" précise-t-elle.

Ces modifications ont entraîné quelques changements au sein des commissions municipales. Ces dernières sont consultables sur www.ville-lepellerin.fr, rubrique «La Mairie».

// ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les 22 et 29 mars prochains, les élections départementales qui remplacent désormais les élections cantonales, désigneront les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Pensez à aller voter !



Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Vote par procuration : pensez-y dès maintenant !

Pour voter par procuration aux élections départementales les 22 et 29 mars prochains, rendez-vous à la Gendarmerie du Pellerin située 17, rue de Villeneuve.

NOUVEAU :
 Vous pouvez désormais remplir et télécharger le formulaire de demande de vote par procuration en ligne sur le site www.service-public.fr. Il devra être apporté à la Mairie.
 Plus d'infos au 02 40 04 56 00

// UN DÉTECTEUR DE FUMÉE AVANT LE 8 MARS !

Le 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés de DAAF (DéTECTeurs Autonomes AVertisseurs de Fumée). En effet, la loi du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de DéTECTeurs Autonomes AVertisseurs de Fumée dans tous les logements avant cette date.

Le DAAF est un dispositif qui se fixe au plafond, voire aux murs et qui détecte la présence de fumée dans un logement. Il émet alors une sonnerie stridente qui alerte les occupants et leur laisse le temps de réagir, particulièrement si l'incendie survient la nuit.

La loi du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les logements avant le 8 mars 2015.

Celle du 14 mars 2014 dite loi «ALUR» (accès au logement et à un urbanisme rénové) vient préciser que l'installation du DAAF incombe dorénavant aux propriétaires.

Il vous reste donc encore quelques jours pour vous renseigner, acheter et installer vos DAAF !



> Rappel des sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique :
 tous les logements devront être équipés de détecteurs de fumée à compter du **8 mars 2015**.



Plus d'infos sur les DAAF et les incendies domestiques :

- ◆ www.sdis44.fr /le feu ne dort jamais
- ◆ www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee
- ◆ www.zzzzoups.fr
- ◆ www.pompiers.fr

// OPÉRATION « COPAIN DE JUDO »

L'équipe de la section judo de l'Amicale Laïque du Pellerin organise, les 10 et 11 mars dans le dojo Cécile Nowak de l'espace René-Cassin, des cours durant lesquels les licenciés pourront partager leur passion dans un moment convivial et sportif avec l'un de leur ami. L'occasion pour certains de découvrir



cette discipline centenaire et pour les adhérents du club, de partager le code moral* de cet art martial.

Le judo vous tente ? Vous souhaitez découvrir ce sport de combat, digne descendant des arts martiaux et du style de vie japonais ? Ou tout simplement vous désirez apprendre les techniques et prises telles que Uchi-Mata ou O-goshi ?

Alors n'hésitez pas à venir enfiler le kimono et rejoindre les judokas de l'Amicale Laïque pour pratiquer le judo sur les tatamis de l'espace Cassin, lors de l'opération « Copain de Judo » !

En fonction de votre âge, vous pouvez participer aux différents cours proposés :

◆ Mardi 10 mars :

- > De 18h15 à 19h45 pour les benjamins (2003/2004) et les minimes (2001/2002)
- > De 19h45 à 21h30 pour les cadets et plus (à partir de 2000)

◆ Mercredi 11 mars :

- > De 13h45 à 14h30 pour les enfants de 4 ans
- > De 14h30 à 15h15 pour les enfants de 5 ans
- > De 15h15 à 16h15 pour les poussinets (2007/2008)
- > de 16h15 à 17h30 pour les poussins (2005/2006)

HAJIME ! («Commencez» en Japonais)

Plus d'infos au 06 61 52 45 27

*La politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié.



// LA SOIRÉE CRÉOLE DU COMITÉ DES FÊTES ET RÉGATES

Pour faire suite au succès de sa première fête d'automne, en octobre 2014, c'est dans l'ambiance chaleureuse d'une soirée créole que le Comité des fêtes et régates du Pellerin vous convie le samedi 21 mars prochain. Au programme : Biguine, punch et repas exotique !

Samedi 21 mars, à partir de 20h à l'espace culturel René-Cassin, venez vous amuser, en famille ou entre amis lors de la soirée créole organisée par le nouveau Comité des fêtes du Pellerin. En effet, l'équipe de l'association vous propose, à l'issue d'un repas typiquement créole et au parfum d'été, une soirée dansante aux rythmes endiablés de la biguine ! Une soirée qui s'annonce chaleureuse et aux couleurs des tropiques...

La soirée sera animée par un DJ et le groupe de danse antillaise *K'Dance Dezil*. Ambiance assurée !

Tarif : 25 €

> Possibilité d'un menu enfants (- de 12 ans)

Infos et réservations (à partir de 20h) au 02 40 04 67 93 ou au 02 40 04 56 17 ou à l'adresse sauvetrem@wanadoo.fr

APPEL A BENEVOLES

Le Comité des fêtes et régates du Pellerin recherche toujours de nouveaux membres et des bénévoles.

Pour rejoindre l'équipe du CFRP, n'hésitez pas à les contacter aux numéros cités ci-dessus !

// LES ARMES DU PELLERIN

Les origines des armes du Pellerin racontées par l'association Autrefois le Pellerin...



En 1180, le jeune Philippe-Auguste accède au trône de France à l'âge de 15 ans. En 1213, il décide de s'attaquer à la Flandre et à ses riches bourgeois afin de lui assurer des revenus nécessaires à ses dépenses militaires. Philippe-Auguste, ne disposant que de 10 000 hommes, entraîne à ses côtés la Chevalerie Française, armée alliée forte de près de 200 000 hommes, chevaliers rompus au métier des armes et dont l'unité militaire en faisait un redoutable ensemble guerrier.

Ces derniers vont se heurter à la coalition menée par l'Empereur d'Allemagne Othon IV, les comtes de Flandres et de Boulogne et son rival Jean sans Terre...

Parmi ces chevaliers de l'armée de Philippe-Auguste se trouvaient quatre Pellerinais : Pierre du Pellerin et ses deux frères ; Robert et Étienne, ainsi que Robert Bastard, Seigneur du Pellerin.

Les trompettes sonnent le début de la bataille, le 27 Juillet 1214 à proximité d'une petite ville appelée Bouvines, dont la bataille portera le nom. Le Roi s'y retrouva en très mauvaise posture, cerné par les soldats Teutoniques, et ne dut son salut qu'à l'intervention de quelques-uns de ses chevaliers, parmi lesquels nos quatre braves Pellerinais. La bataille tourna alors à l'avantage du roi et de ses hommes et l'ennemi fut mis en déroute. La victoire fut totale, célébrée dans toute la France et contribua pour beaucoup à créer un sentiment d'unité nationale.

Reconnaissant, le Roi voulut récompenser ses braves chevaliers.

Jehan Bastard, le père de Pierre, Robert et Étienne qui avait sur son écu "un Aigle d'Empire sur champ d'or", reçut du Roi une fleur de lys pour ses armoiries. Elles devinrent donc "À l'Aigle d'Empire mi-parti azur à la fleur de lys d'or".

Extrait du bulletin semestriel Numéro 1 (1996) de l'association Autrefois le Pellerin. Travaux de recherche de Yves Berthomé

// DU PLU AU PLUM

Fin janvier, les trois réunions d'information sur la modification et la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2007 ont rassemblé à l'espace culturel René-Cassin environ 240 personnes. À cette occasion, a été lancé un appel à volontaires pour participer à la première étape d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm). Il s'agit, par cette participation, de contribuer à la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), première étape du PLUm, et réflexion stratégique en matière d'urbanisme, de logement, de déplacement et d'emploi.



12 Pellerinais volontaires ont, comme annoncé, été tirés au sort au début du Conseil municipal du 5 février dernier.

- ◆ **Représentants du centre-bourg :**
 - > M. Baudru, M. Brazeau, M. Garnier et M. Voyau
- ◆ **Représentants des villages :**
 - > M. Champain, M. Mainguy, M. Saulnier et M. Surget
- ◆ **Représentants des autres secteurs :**
 - > Mme Serot, M. Dréan, M. Lécuyer et M. Passini

Ces 12 représentants feront partie d'un groupe de travail de 25 Pellerinais, présidé par le Maire et incluant des élus, des représentants d'associations et un membre du Conseil des sages.

Les membres du groupe de travail recevront une invitation pour participer à la première réunion métropolitaine, qui aura lieu le 9 mars à 18h30 au centre J.B. Marcet à Bouguenais.



// CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES : FAITES DES PIÈGES DÈS MAINTENANT !

À peine cinq ans après son apparition dans le département, le frelon asiatique est partout en Loire-Atlantique. La lutte contre sa prolifération s'avère aujourd'hui nécessaire, surtout en fin d'hiver, période où les fondatrices sortent pour débiter la construction de leur nid....

Depuis quelques années le fléau des frelons asiatiques prend de plus en plus d'envergure. Relativement dangereux, ils posent à la fois des problèmes sanitaires (danger de piqûre) et écologiques, puisque ces derniers se nourrissent notamment d'abeilles et déciment les ruches des apiculteurs. En 2014, 1500 nids de frelons asiatiques ont été recensés en Loire-Atlantique, soit le double qu'en 2013, présageant ainsi une situation alarmante pour les années à venir...

Des simples pièges peuvent être réalisés à titre préventif !

Jusqu'au 1^{er} mai vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques et ainsi éviter la création de nouveaux nids. En effet, à partir d'une bouteille en plastique, et selon les conseils de l'*Union des apiculteurs de Loire-Atlantique (UNAPLA)*, vous pouvez fabriquer des pièges qui pourront contribuer à éloigner ce nuisible de votre jardin. Un geste écologique et civique qui concerne tout le monde !

Si le piégeage donne de bons résultats, il reste parfois insuffisant face aux capacités de reproduction et d'adaptation du frelon. Aussi, si vous détectez un nid de frelons asiatiques, vous devrez faire appel à une entreprise pour sa destruction. En charge de la veille sanitaire, la *FDGDON** a ouvert une ligne téléphonique dédiée pour tout signalement :

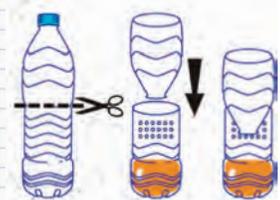
02 40 36 87 79

* Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles



Mode d'emploi :

◆ Couper au tiers une bouteille en plastique vide et placer sa partie haute à l'envers (fixée par deux agrafes) pour faire un entonnoir.



◆ Y verser : un verre de bière brune, un verre de vin blanc et un trait de sirop de cassis ou de framboise.

◆ Ce piège peut être suspendu, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 à 2 mètres.

Attention : La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.

// GRANDE MARÉE : ATTENTION COEFFICIENT EXCEPTIONNEL LE 21 MARS !

Appelée la marée du siècle, une très forte marée atteignant des forts coefficients de 119/120 est attendue le samedi 21 mars. Tout à fait exceptionnelle, elle fera la joie des pêcheurs à pied en cas de beau temps, mais est à redouter en cas de vents puissants et de précipitations. La vigilance est donc de mise...



Ayant lieu tous les 18 ans, cette marée exceptionnelle est un phénomène astronomique qui se caractérise par des coefficients atteignant 119 à 120. Si la météo est favorable, cette grande marée n'aura pas d'incidence particulière, mais si elle est conjuguée à des vents forts et mal orientés, elle peut malheureusement virer au cauchemar... (pour rappel, les coefficients de marée lors de la tempête Xynthia en 2010 étaient de 102...)

La Municipalité appelle donc la population à la plus grande prudence et l'encourage à prévoir des mesures de prévention, le cas échéant.



// QUELQUES MESURES DE PRÉVENTION

- ◆ Enlever tous les objets susceptibles de flotter (sacs poubelles, etc.)
- ◆ Retirer les véhicules des stationnements susceptibles d'être inondés (exemple : quai, etc.)

En cas de problème contacter l'élue d'astreinte au 06 07 5166 73



// LES COLLECTES EN "JOURS FÉRIÉS"

Depuis 2014, un protocole «Jours fériés» prévoit un rattrapage des collectes des poubelles par les services de Nantes métropole.

Ce protocole prévoit :

- ◆ **En cas de jeudi férié** : la collecte des déchets recyclables est réalisée la veille, soit le mercredi.
 - ◆ **En cas de vendredi férié** : La collecte des ordures ménagères est reportée le lendemain, soit le samedi
- Ces règles s'appliquent à l'ensemble des communes collectées par la régie de collecte du pôle sud-ouest.

Concernant les jours de collecte fériés au Pellerin en 2015, ce protocole prévoit les rattrapages suivants :

- ◆ **vendredis 1^{er} et 8 mai** > collecte le lendemain (samedi)
- ◆ **jeudi 14 mai** > collecte la veille (mercredi)
- ◆ **vendredi 25 décembre** > collecte le lendemain (samedi)

Plus d'infos auprès du pôle sud-ouest de Nantes métropole au 02 28 00 16 00

// RAPPEL

En matière de propreté, le civisme de chacun est indispensable. Nous vous rappelons donc que :

> VOS COLLECTES NE DOIVENT ÊTRE SORTIES SUR LES TROTTOIRS QUE LA VEILLE AU SOIR.

> les dépôts sauvages de tout type d'ordures sur la voie publique sont strictement interdits et punis par la loi.



//RAPPEL À LA SENSIBILISATION ROUTIÈRE ET AU CIVISME AUTOMOBILE

Avec l'objectif d'apaiser la circulation dans le bourg et les villages du Pellerin, mais également de sécuriser les déplacements des piétons comme des cyclistes, de nombreuses rues de la ville sont aujourd'hui limitées à une vitesse de 30 Km/h. Retour sur les règles applicables en "zones 30".

Ne pas dépasser la vitesse autorisée et respecter le régime des **priorités à droite**, telles sont les règles élémentaires de circulation en zone 30. En effet, plus de stop et aucune signalétique particulière (marquages au sol ou panneaux) n'est nécessaire dans ces zones où la vigilance et le ralentissement des automobilistes sont volontairement sollicités. Des aménagements urbains complémentaires (écluses, plateaux ralentisseurs, etc.) ont d'ailleurs parfois été également installés, en partenariat avec le pôle sud-ouest de Nantes métropole, sur des points particulièrement passants de la ville, afin de contraindre les véhicules à adapter leur vitesse.

Un radar pédagogique pour contrôler, décider et aménager...

Depuis 2011, un radar pédagogique est régulièrement installé dans différents sites du Pellerin ou de ses villages afin de veiller au respect de la vitesse et, de ce fait, répondre aux interrogations que des Pellerinains peuvent parfois se poser en terme de sécurité. En cas d'alerte nécessitant une intervention ou de nouveaux aménagements, la commune sollicite et travaille en partenariat avec Nantes métropole, qui détient la compétence voirie. Des contrôles de Gendarmerie sont également régulièrement réalisés.

//Chiffres-clés du radar pédagogique en 2014 :

97% > rue de la Jaunaie (zone 30)
Pourcentage moyen de véhicules roulant à plus de 30 km/h rue de la Jaunaie.

40 km/h > Pé de Buzay (zone 50)
Vitesse à laquelle roulent en moyenne 80% des automobilistes.

58 % > La Cochère (zone 50)
58% des automobilistes respectent la limitation de vitesse.

// Chiffres-chocs

13 mètres

C'est la distance qu'il faut à un véhicule roulant à 30 km/h pour s'arrêter, contre 28 mètres pour un véhicule roulant à 50 km/h.

50 à 80%

C'est la probabilité de tuer quelqu'un lors d'un accident à 50 km/h, contre 10% à 30 km/h



© Google.fr/maps

// MIEUX CONNAÎTRE NOS VILLAGES

Porteurs de traditions et d'histoire, les villages du Pellerin contribuent à la vie de la commune et à son identité. Paroles d'habitants, actualités..., nous vous invitons à mieux les connaître ! Zoom sur le village de la Béhinière !

Paroles d'habitant...

Rencontre avec Jean-Marc Vinet, 55 ans



Depuis quand habitez-vous La Béhinière et pourquoi ?

Petit, je passais beaucoup de temps ici, chez mes grands-parents. J'adorais cet endroit et cette maison. J'ai toujours rêvé de la rénover et c'est ce que je fis en 1988, date à laquelle j'y ai emménagé avec mon épouse. Je vis au Pellerin

depuis toujours. Avant j'habitais au Bois-Tillac. Avec ma femme nous voulons finir nos jours ici. J'ai la nostalgie du coin... J'aime le calme qui y règne, la nature, les oiseaux.

A quoi ressemblait ce village, à l'époque de vos grands-parents ?

Il y avait 2 fermes, 8 habitants et des vignes... J'aidais souvent à les traiter et à les tailler. Il y avait aussi 2 maisons secondaires. Un ancien instituteur et des Nantais venaient y passer leurs vacances. Aujourd'hui, toutes les maisons sont habitées et beaucoup ont été rénovées. Mais il ne peut plus y avoir de nouvelles constructions car nous sommes en zone inondable.

Avez-vous des anecdotes à propos de ce village ?

L'arrivée de l'électricité ! Mon grand-père a gagné un bon pour faire installer l'électricité en 1947 lors d'une

Foire. Cela n'a toutefois pas changé leur vie car, d'une, ils étaient très économes, et de deux, il n'y avait à l'époque aucun moyen de modernité, ni télé, ni transistor. Sinon, quand vous observez cet endroit, vous remarquez qu'il y a toute une enceinte de pierres qui traverse le village. Il devait y avoir un château autrefois. Nous n'en avons jamais eu la preuve.

Comment avez-vous vu évoluer le Pellerin ?

Mal... Dans certaines communes, on essaye de bâtir à l'identique d'autrefois. Ici, on a perdu le style et l'esprit de l'époque... Pour l'avoir vécu, je peux vous assurer qu'il y a moins de solidarité dans le bourg de nos jours que dans le temps. Nous regrettons la disparition des commerces. Il faudrait encourager le développement de nouveaux.

Qu'attendez-vous de votre Municipalité ?

Déjà nous sommes satisfaits de voir que l'on porte enfin de l'intérêt à nos villages. On est heureux de voir que la nouvelle policière passe nous saluer dans le village. Mais nous regrettons la disparition de la fête des fleurs... Les bénévoles n'ont pas assez été respectés. C'était pourtant la force du Pellerin ! Beaucoup de monde y assistait. Le concours des maisons fleuries devrait être relancé, car encourager la fleuraison au Pellerin était une bonne chose, cela encourageait les gens à faire en sorte que leur ville soit belle et attirante...

INFO VILLAGE

La Béhinière compte, à ce jour 25 habitants.



// NANTES METROPOLE...

Nantes métropole est un sujet au cœur de la vie de notre ville...

Suite au vote du budget, il a été confirmé par l'exécutif métropolitain que les investissements sur les communes ne seraient pas diminués.

Le transfert de nouvelles compétences a été validé. Cependant, l'impact réel des transferts d'équipements tels que le vélodrome de Couëron ou le musée archéologique de Rezé restent à définir, d'une part en fonctionnement, mais aussi sur les investissements d'entretien des prochaines années.

Il est aussi regrettable que la Programmation Pluriannuelle des investissements (PPI) ne soit toujours pas connue à ce jour.

La PPI couvre les travaux et investissements structurant sur la période 2015-2020. Toutes les communes de la métropole ont transmis leurs demandes mais les réponses ne seront, au mieux, connues qu'à l'été. Ce retard pourrait décaler le projet communal d'aménagement. En effet, comment se projeter dans le PADD en cours de construction, un développement de l'urbanisme sans savoir si une route, par exemple, sera construite sur ce mandat, pour le prochain PLUm ?

Dans ces conditions, comment tenir nos promesses en termes de logements, notamment sociaux, contenus dans un des corollaires du PADD, le Plan Local de l'Habitat (PLH), vis-à-vis de la Préfecture (Loi Duflot à 25% de locatif social) ?

Certaines priorités sont peut être à réévaluer...

Benjamin Morival

// PACTE MÉTROPOLITAIN : UNE NOUVELLE AMBITION COMMUNAUTAIRE

Le 1^{er} janvier 2015, la communauté urbaine de Nantes est devenue Métropole. Pour conserver dans l'avenir un temps d'avance en termes d'investissements pour l'attractivité métropolitaine, le déploiement de grands services publics et renforcer les capacités d'action de la métropole, un pacte métropolitain a été proposé aux élus des 24 communes qui la composent.



Le 1^{er} janvier 2015, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi "MAPAM" du 27 janvier 2014, crée un nouveau statut pour les métropoles afin de permettre aux agglomérations de plus de 400 000 habitants d'exercer pleinement leur rôle en matière de développement économique, d'innovation, de transition énergétique et de politique de la ville.

Le 1^{er} janvier 2015, la communauté urbaine de Nantes est devenue Métropole.

Ainsi, le Conseil communautaire est devenu Conseil métropolitain, le Bureau communautaire s'est mué en Bureau métropolitain, et les Conseillers communautaires sont désormais désignés par le terme de Conseillers métropolitains.

Un nouveau pacte métropolitain

Proposé aux Maires des 24 communes de la Métropole, le Pacte Métropolitain s'appuie sur les principes suivants : plus d'efficacité grâce à de nouveaux grands équipements métropolitains et la valorisation des potentiels des communes. Plus de solidarité en particulier en faveur des communes les moins favorisées pour assurer un aménagement équilibré du territoire.

Sa mise en oeuvre s'articule autour d'actes forts votés lors du Conseil métropolitain et se traduisent par plusieurs délibérations : Pacte financier, transferts d'équipements, transferts de compétences et une nouvelle étape pour le Conseil de développement.

// MAIRIE DU PELLERIN

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- le samedi de 9h à 12h pour les permanences État civil uniquement (sauf pendant les vacances scolaires).

Le service urbanisme est ouvert au public :

- Le lundi matin de 9h à 12h
- Le mercredi après-midi, de 14h à 17h30
- Le vendredi après-midi, de 14h à 17h30

L'accueil des services techniques est fermé au public :

- Le jeudi après-midi

// MAISON D'ACCUEIL ET D'INFORMATION SOCIALE

Horaires d'ouverture :

- le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- le mardi de 9h à 14h
- le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
- les jeudis et vendredis de 9h à 12h30.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nour RACINEUX TLEMSAMANI (30/11), Nina FOUCHER VIDAL (03/12), Joulia DA SYLVA (11/12), Noa RIVET (23/12), Ewen BORG (23/12), Andréas MALICET (24/12), Wesley SOUVIGNÉ (08/01), Tom LOIRAT (10/01), Clarisse PONNAVOY (14/01), Jasmine DAVIEAU WOLEK (21/01)

DÉCÈS

Rose RENAUDINEAU, veuve TROUILLARD (04/12), Madeleine MOUROT, veuve LEDUC (04/12), Jean MONNIER (04/12), Anne-Marie GIRAUD, veuve JAMET (06/12), Marie GUÉRIN, veuve LAMBERT (07/12), Huguette BEILLEVAIRE, veuve ROUSSEAU (11/12), Andrée ROUÉ, Veuve GUIRBAUD (15/12), Marie RICHARD, veuve TERLAIN (17/12), Rogatien NORMAND (28/12), André DAVID (27/01)

MARIAGES

Émilie LASBLEIS et Florent SEVENO (27/12)



SERVICES DE GARDE - NUMÉROS D'URGENCE

- médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
- infirmières ☎ 02 40 04 56 10 ou ☎ 02 28 01 08 58
- pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
- vétérinaire (Dr. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
- dentistes (dimanche et jours fériés)
- > **Communiqués sur le site www.cdodc44.fr**
- Police ☎ 17
- Pompiers ☎ 18

«les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipal n° 87 > Mars 2015

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, Amaury Bodin > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia, Anne-Soizic Loirat > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution > Journal imprimé sur papier certifié PEFC 70% recyclé avec des encres végétales

// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

L'année 2015 sera cruciale pour notre commune. Nos comptes publics, présentés par le Maire lors des vœux de la municipalité, doivent être redressés sans plus attendre. Les dépenses de fonctionnement devront être optimisées, notamment par une gestion durable et raisonnée des coûts, du patrimoine communal, des subventions...

Bien sûr, le rôle de notre équipe ne se réduira pas à redresser les erreurs du passé. Grâce à la maîtrise des dépenses et à la cession de divers biens communaux, nous pourrions retrouver une capacité à autofinancer les investissements annoncés : les grands projets, tels que la création d'une aile artistique à La Passerelle, l'extension de l'Espace Cassin ou la rénovation de l'école de l'Hermitage, comme les plus modestes comme le réaménagement de la base nautique et du club des aînés...

En 2015 nous continuerons aussi de favoriser les événements conviviaux. Devant le succès du premier repas des aînés, qui a rassemblé 230 personnes, cet événement sera renouvelé.

Concernant la tranquillité publique, nous ne pensons pas, comme certains croyant bon d'ironiser dans un tract violent et haineux, que « Le Pellerin, c'est Chicago », une référence qui démontre la modernité des auteurs. Nous

répondons aux demandes des habitants du Pellerin face aux incivilités et aux vols qui se multiplient. C'est le sens de l'action de la policière municipale qui, à nos yeux, doit jouer le rôle de « gardien de la paix ».

Nous sommes heureux d'avoir entendu vos souhaits et suggestions à l'occasion des réunions sur le futur Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM). Ces 3 réunions porteront leurs fruits au travers du groupe de travail mis en place avec les Pellerinains volontaires, jusque Nantes Métropole.

Vous l'aurez compris, en 2015 nous continuerons d'agir, à votre écoute et en toute transparence. Nous nous opposerons aux idéologies et intérêts particuliers défendues ici ou là, qui desservent notre ville.

Nous sommes convaincus, avec vous, que l'avenir du Pellerin est prometteur.

Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cécile Mériadec, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Guyène Amprou, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Retour sur les vœux du Maire, une première pour lui puisqu'il a confié n'y avoir jamais participé en tant qu'élus de l'opposition.

L'intervention a tourné autour de deux sujets principaux : le redressement des comptes et les futurs projets. On peut s'interroger sur ses choix pour redresser les comptes de la commune, notamment concernant les économies dégagées par la baisse des indemnités des élus, hors salaire du Maire. En effet, qu'il s'agisse des dépenses de fonctionnement ou des investissements, la majorité a fait le choix du TOUT sécuritaire au détriment de priorités telles que l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, la culture et l'éducation par exemple.

Que dire de l'augmentation des tarifs des services municipaux (périscolaire, cantine, centre loisirs) pour les usagers ? Selon M. Le Maire, l'impôt de tous ne peut servir au seul intérêt des enfants qui les utilisent. Est-ce un test pour l'appliquer ensuite à toute la population Pellerinaise (association, sport, culture...)? Que fait M. Le Maire des principes de solidarité et de redistribution ?

Autre sujet : le PEDT (Plan Educatif Du Territoire) indispensable pour obtenir des subventions de la CAF. Le document voté en Conseil Municipal le 22 décembre était une coquille vide mais a été approuvé par la majorité malgré le fait que le Maire convenait qu'il n'était pas finalisé. Mais il fallait respecter les échéances ! Ce document a donc été modifié après vote du CM... Bien que le résultat soit là, nous regrettons de ne pas avoir les documents complets pour voter en toute connaissance de cause. Cela pose la question de la transparence sous couvert d'urgence !

Enfin, nous vous rappelons que des élections départementales (ex cantonales) ont lieu les 22 et 29 mars. Les décisions prises au Conseil Général ont un impact direct sur notre vie quotidienne.

Montrons encore notre mobilisation. Votons !

Notre site : bienvivreauPELLERIN.net ; nous contacter contact@bienvivreauPELLERIN.net

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard

Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...

Mars

Du 20 Février au 18 Mars

> Exposition des dessins de Charles Dutertre

Jeudi 12 Mars - Toute la journée

> Rencontre avec l'auteur Alex Cousseau

Mercredi 18 Mars - 15h

> Spectacle « Les frères Moustaches » par la *Caravane Compagnie*

Médiathèque George Sand (Allée George-Sand)

Samedi 7 Mars - 10h30

Animation par l'association *Le Bac à Sable*

Maison des Arts - 12, rue du Château

Dimanche 8 Mars - 16h

Spectacle musical « Théophile le crocodile » par l'association *Le Bac à Sable*

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Mardi et mercredi 10 et 11 Mars (voir page 10)

Opération « Copain de judo » par la section Judo de l'*Amicale Laique*

Espace sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)

Vendredi 13 Mars - À partir de 19h30

Concours de belote par l'association de parents d'élèves de l'école Aimé-Césaire

Espace René-Cassin (rue de la Jouardais) - 8€/personne

Dimanche 15 Mars - De 10h à 17h

« Fort Cassin » organisée par l'*Amicale Laique*

Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

Du 16 au 28 Mars

Opération « Toutes pompes dehors »

Point de Collecte à la Maison d'accueil et d'information sociale (Allée George-Sand)

Samedi 21 Mars

Grande marée :

Attention coefficient exceptionnel !

Samedi 21 Mars - À partir de 20h

Soirée Créole du Comité des Fêtes & Régates

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 22 Mars - Horaires non communiqués

Assemblée Générale de l'Association des Chasseurs du Pellerin

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanches 22 et 29 Mars - Toute la journée

Élections Départementales

Bureaux de vote : Hôtel de ville, Médiathèque et Maison d'accueil et d'information sociale

Jeudi 26 mars - 19h

Conseil municipal

Salle des mariages de l'Hôtel de ville (rue du Docteur Gilbert Sourdille)

Samedi 28 Mars - 10h30

Animation par l'association *Le Bac à Sable*

Maison des Arts - 12, rue du Château

Dimanche 29 Mars - Horaires non communiqués

Concours de Palets par l'ABEJAP

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Avril

Du mercredi 1^{er} au samedi 25 Avril

Exposition Handiclap

> Vernissage jeudi 2 Avril, à 18h

Médiathèque George-Sand (Allée George-Sand)

Dimanche 5 Avril - Horaires non communiqués

Repas du *Basket Club Basse Loire (BCBL)*

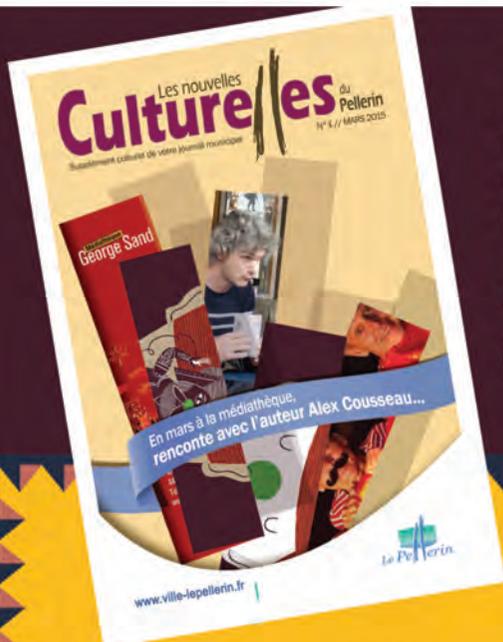
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 19 Avril - Toute la journée

Vide Grenier de la section Judo de l'*Amicale Laique*

Sous les Halles (rue du Docteur Gilbert-Sourdille)

Retrouvez tous les
rendez-vous pellerinains sur
www.ville-lepellerin.fr
rubrique « Agenda »



NOUVEAU :
Retrouvez dorénavant
toute la programmation
culturelle en cahier central
de votre journal municipal !

APA JH44
Compétence « tout âge »

Handi
clap!

MAIRIE DE
Nantes

Loire
Atlantique

REGIONS
PAYS DE LA LOIRE

HANDICLAP.FR

Du 1^{er} au 25 avril

> Exposition à la Médiathèque George-Sand

Vernissage jeudi 2 avril à 18h

HANDICLAP

www.ville-lepellerin.fr

Le Pellerin

Les nouvelles **Culturelles** du Pellerin

Supplément culturel de votre journal municipal

N° 1 // MARS 2015



En mars à la médiathèque,
renconte avec l'auteur **Alex Cousseau...**

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR...



// EN MARS À LA MÉDIATHÈQUE : RENCONTRE AVEC L'AUTEUR ALEX COUSSEAU

Avec l'envie de développer auprès du jeune public le plaisir de la lecture, les bibliothécaires de la médiathèque George-Sand du Pellerin invitent chaque année un auteur pour venir à sa rencontre... Cette année, alors qu'il publie son deuxième album avec l'illustrateur Charles Dutertre : «Les frères Moustaches», c'est au tour de l'auteur Alex Cousseau de venir au devant des jeunes Pellerinains. Jusqu'au 18 mars, une exposition, des rencontres et un spectacle autour des «Frères Moustaches» vous sont proposés.

// RENCONTRE AVEC UN AUTEUR

Jeudi 12 mars, les jeunes Pellerinains scolarisés en classe de CM1 auront le plaisir de pouvoir échanger avec Alex Cousseau, auteur majeur de la littérature jeunesse.

Un temps de partage privilégié avec cet auteur qui ne se dit pas écrivain mais plutôt grand rêveur, amoureux des mots, et s'inspirant de tous les aspects de la vie quotidienne, des anecdotes liées à ses enfants, à son entourage, des faits sociaux qui le touchent... Ce dernier expliquera aux enfants sa démarche d'écriture et la manière qu'il emploie pour traiter ses sujets, parfois difficiles. Les enfants

pourront, quant à eux, lui poser leurs questions et nourrir un bel échange...

S'inscrivant dans l'actualité récente, la liberté d'expression sera le thème ancré au cœur de cet événement...

«L'album *Les frères moustaches* est un hymne à la liberté d'expression à travers le regard de trois frères Birmans combattant la dictature par le rire, la satire et l'art» indique l'auteur. Inspirée d'une histoire vraie, Alex Cousseau cherche à y simplifier des mots difficiles pour des enfants, tels que «dictature» ou «liberté d'expression» pour leur permettre d'en comprendre le sens et la portée.

// EXPOSITION : LES DESSINS DE CHARLES DUTERTRE

Jusqu'au 18 mars, la Médiathèque vous invite à venir découvrir l'exposition des dessins originaux de l'illustrateur Charles Dutertre, publiés dans l'album «Les Frères Moustaches».

> **Mercredi 18 mars, à 16h30 :**
vente d'albums et dédicaces de l'illustrateur

// LECTURE / SPECTACLE : LES FRÈRES MOUSTACHES

> par la caravane compagne

Un spectacle d'humour adapté de l'album jeunesse de Charles Dutertre et Alex Cousseau, qui mêle le théâtre, le clown, la musique, le mime, la marionnette et la manipulation d'objets...



Les frères Moustaches ont toujours existé. Dans n'importe quel pays du monde, à toutes les époques, Moustachus, pas moustachus, chapeau melon, nez rouge ou salopette, chauves ou chevelus, ils ont traversé les siècles. Ils sont trois, ils sont dix, ils sont mille. Frères, soeurs, cousins, neveux et nièces, c'est une grande famille et quand il le faut, ils sont là pour dire non...

Mercredi 18 mars, à 15h, à la Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)
Spectacle gratuit sur inscription uniquement au
02 51 79 81 90

// HANDICLAP

Dans le cadre du festival Handiclap, le service Affaires Sociales et Solidarité du Pellerin organise à la médiathèque George-Sand, du mercredi 1^{er} au samedi 25 avril, une exposition mêlant les oeuvres d'artistes professionnels ou amateurs avec celles d'artistes en situation de handicap.



L'exposition réunit des oeuvres des artistes suivants :

- ◆ Le foyer du Chêne Vert
- ◆ La SAESAT - Sesame Autisme
- ◆ CMP les Pibales - Le Pellerin
- ◆ Filipas DOS SANTOS - peinture
- ◆ Alain PLEDEL - peinture
- ◆ Camille ALLARD - maquettiste bois

Exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque :

- ◆ le mardi de 14h30 à 17h
- ◆ le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
- ◆ le vendredi de 15h30 à 19h

> Vernissage jeudi 2 avril, à 18h

// SPECTACLE MUSICAL : THÉOPHILE LE CROCODILE

L'association le *Bac à Sable** convie les petits Pellerinais à venir découvrir la fabuleuse histoire musicale de Théophile le Crocodile, dimanche 8 mars à 16h, lors d'un goûter-spectacle adapté au très jeune public.



Théophile le Crocodile donne rendez vous aux tout-petits et à leurs parents, à l'espace culturel René-Cassin, pour l'aider dans sa chasse aux étoiles et échapper au terrible chasseur ! Une histoire pleine de rebondissements faite de rencontres magiques comme le géant aux mille doigts, qui en éblouira plus d'un...

Le spectacle sera suivi d'un goûter convivial, offert aux enfants de moins de 12 ans. L'occasion pour les petits Pellerinais de conclure un bel après-midi chargé en émotions.

Gratuit pour les moins de 2 ans
2€ pour les enfants de 2 à 12 ans
4€ pour les plus de 12 ans.

Infos et réservations au 06 15 74 77 22
ou à l'adresse
association_lebacasable@orange.fr

* Multi-accueil associatif du Pellerin

// DUB CAMP FESTIVAL : LA 2^{ÈME} ÉDITION SE PRÉPARE !

Après une première édition réussie, l'association *Get Up !* organise la deuxième édition du Dub Camp Festival les 10, 11 et 12 juillet 2015.



La programmation promet une nouvelle fois de belles surprises avec des artistes venant de France, d'Europe, du Japon ou d'Afrique !

Des idées, des envies ? Nous sommes ouverts à toutes les bonnes volontés pour améliorer le festival ! Contactez-nous sur contact@dubcampfestival.com

Informations et réservations sur la page facebook du Dub Camp Festival ou sur www.dubcampfestival.com

«Les nouvelles Culturelles du Pellerin» N° 1 Supplément culturel bimestriel du Journal municipal d'information «Nouvelles du Pellerin» > Mars 2015

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier et Amaury Bodin > Crédits photos : Archives municipales, La caravane Compagnie, Alex Cousseau, Charles Duterte, Association get up ! > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires + 300 exemplaires tirés à part > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution > Journal imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres végétales